

GARANTIE LIMITÉE - APPAREILS RÉSIDENTIELS

ASKO garantit à l'acheteur initial (le "client ASKO") du produit ASKO (le "produit ASKO"), qui a acheté le produit ASKO auprès d'un distributeur, d'un détaillant, d'un représentant du fabricant ou d'un autre vendeur autorisé par ASKO, que ce produit ASKO est exempt de défauts de matériaux et/ou de fabrication, sous réserve des termes et conditions énoncés dans le présent document. La présente garantie limitée couvre les pièces et la main-d'œuvre, sauf dans les cas prévus par la présente garantie limitée. Le service doit être assuré par une société de service ASKO agréée. VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE SERA LA RÉPARATION DU PRODUIT, COMME PRÉVU DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. La présente garantie limitée est valable uniquement lorsque le produit ASKO est utilisé dans le pays dans lequel il a été acheté. Une preuve de la date d'achat initiale est requise pour obtenir un service au titre de la présente garantie limitée.

Produits ASKO résidentiels utilisés exclusivement à des fins domestiques/personnelles :

Garantie limitée de deux (2) ans - Toute demande de service de garantie pour les produits ASKO résidentiels doit être déposée auprès d'ASKO dans les deux (2) ans suivant la date d'achat. Le service sera assuré pendant les heures de bureau normales.

Produits ASKO résidentiels non utilisés exclusivement à des fins domestiques/personnelles ou utilisés à des fins commerciales ou dans des applications marines, mobiles ou aéronautiques :

Garantie limitée d'un (1) an - Toute demande de service de garantie pour les produits ASKO non utilisés exclusivement à des fins domestiques et personnelles, ou utilisés à des fins commerciales ou dans des applications marines, mobiles ou aéronautiques doit être déposée auprès d'ASKO dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'achat. Le service sera assuré pendant les heures de bureau normales

ITEMS EXCLUS DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée ne couvre pas :

1. Les pièces de rechange ou la main-d'œuvre de réparation si le produit ASKO est utilisé d'une manière non conforme aux instructions publiées de l'utilisateur ou de l'opérateur et/ou aux instructions d'installation.
2. Les appels de service pour corriger l'installation du produit ASKO, pour vous donner des instructions sur la façon d'utiliser le produit ASKO, pour remplacer ou réparer les fusibles de la maison, ou pour corriger le câblage ou la plomberie de la maison.
3. Les articles et pièces consommables, tels que les filtres.
4. Les dommages résultant d'un accident, d'une modification, d'une mauvaise utilisation, d'un abus, d'une négligence, d'un incendie, d'une inondation, d'un cas de force majeure, d'une utilisation inappropriée, d'une installation non conforme aux codes de l'électricité ou de la plomberie, ou de l'utilisation de produits non approuvés par ASKO, ainsi que toute tentative de réparation par des entreprises de service autres que celles autorisées par ASKO.
5. Les dommages cosmétiques, y compris les éraflures, les bosses, les éclats ou tout autre dommage à la finition du produit ASKO, à moins que ces dommages ne résultent de défauts de matériaux ou de fabrication et qu'ils soient signalés à ASKO dans les 5 jours suivant la date d'achat.
6. Cueillette et livraison. Le produit ASKO est destiné à être réparé à votre domicile.
7. Les réparations de pièces ou de systèmes résultant de modifications non autorisées apportées au produit ASKO.
8. Les frais de déplacement et de transport pour le service du produit si le produit ASKO est situé dans une région éloignée où le service par une société de service ASKO autorisée n'est pas disponible.
9. Le retrait et la réinstallation du produit ASKO s'il est installé dans un endroit inaccessible ou s'il n'est pas installé conformément aux instructions d'installation publiées par ASKO.
10. Les pièces de rechange ou la main-d'œuvre de réparation sur les produits ASKO dont les numéros de modèle/de série d'origine ont été retirés, modifiés ou ne peuvent pas être facilement déterminés.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE SERA LA RÉPARATION DU PRODUIT COMME PRÉVU DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.

TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES ET IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des droits de garantie. Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez avoir d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre. Toute tentative de réparation par une personne autre qu'un réparateur ASKO agréé annule la présente garantie limitée.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS ASKO OU LE FABRICANT ET LEURS SOCIÉTÉS MÈRES, FILIALES ET AFFILIÉS RESPECTIFS NE SERONT RESPONSABLES DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS, ACCIDENTELS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU SPÉCIAUX. EN AUCUN CAS ASKO OU LE FABRICANT ET LEURS SOCIÉTÉS MÈRES, FILIALES ET AFFILIÉS RESPECTIFS NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES AUTRES QUE LES DOMMAGES RÉELS ET EN AUCUN CAS POUR DES DOMMAGES DÉPASSANT LE PRIX PAYÉ POUR LE PRODUIT ASKO FAISANT L'OBJET DE LA RÉCLAMATION. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires, indirects ou autres, ces limitations et exclusions peuvent ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie limitée vous confère des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre juridiction.

DÉPANNAGE ET SERVICE À LA CLIENTÈLE ASKO

Si vous pensez avoir besoin d'un service de réparation, consultez d'abord la section "Dépannage" du Guide d'utilisation et d'entretien. Si vous ne parvenez pas à résoudre le problème après avoir consulté la section "Dépannage", vous pouvez obtenir une aide supplémentaire en appelant le Service d'assistance à la clientèle d'ASKO au 1-800-898-1879. Lisez le chapitre "Dépannage" avant de contacter le Service d'assistance à la clientèle. Notez les détails de la plaque signalétique (voir l'illustration ci-dessous) positionnée. Notez (1) le numéro de service, (2) le numéro d'article et (3) le numéro de série.

SERVICE APRÈS EXPIRATION DE LA GARANTIE LIMITÉE

Pour obtenir des informations sur l'obtention de pièces et de main-d'œuvre après l'expiration de la présente garantie limitée ou en cas de problème sortant du cadre de cette garantie limitée, veuillez contacter le service d'assistance à la clientèle d'ASKO au 1-800-898-1879. Après votre achat et avant la première utilisation du produit ASKO, enregistrez votre produit ASKO auprès d'ASKO en utilisant l'adresse indiquée ci-dessous. Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire, contactez-nous à l'adresse ci-dessous :